
Nouveautés de la version 3.00.45 du 5 juillet 2017
IMPACT EMPLOI ASSOCIATIONS

Présentation

Voici la liste des principales corrections et nouvelles fonctionnalités que vous pourrez découvrir dans Impact Emploi V3.00.45

Nouveautés de cette version

INFORMATIONS IMPORTANTES

Echéance au 17/07 midi

- Dépôt de vos fichiers pour la paie de juin avant le 17/07 midi et le 16/07 23:59 pour les annule et remplace, **vous devez obligatoirement utiliser le module 'Gestion des flux DSN'**.
- La dernière version du DSN-VAL est la **1.1.10 du 31 mai 2017**. Pensez à mettre à jour votre outil de contrôle à l'aide du **bouton orange de la barre d'outil (en position 6)**.

Nouveautés DSN

- Correction de l'anomalie liée à la caisse de retraite IRCANTEC.
- Correction de l'anomalie liée au CTP 719 "Indemnités de mise à la retraite à l'initiative de l'employeur".
- Désormais, dès la création d'un fichier DSN réel, les bulletins sont verrouillés et **ne sont plus modifiables** (contrairement à avant, où ils étaient modifiables jusqu'au dépôt du fichier DSN réel) .
Si besoin, pour revenir sur des bulletins (avant le dépôt du fichier), vous devez supprimer le fichier DSN généré via la gestion des flux dans l'onglet "Dépôt à effectuer".
- Gestion des flux : Onglet "Suivi dépôts automatique" fonctionne à nouveau.
- Pour connaître les nouveautés concernant la prolongation d'un CDD, la modification de la date de fin d'un CDI, se reporter au paragraphe consacré à l'administratif salarié.

Point sur les dépôts des mois précédents

IMPORTANT :

Tous les mois de l'année 2017 devront être impérativement déposés sur net-entreprise via des fichiers DSN, et ceci, même si les dates 'limite de dépôt' sont dépassées.

Aucun fichier DADSU ne sera généré pour l'année 2017.

Pour les fichiers non déposés :

A - : Vous avez une anomalie bloquante au contrôle de forme, envoyer nous un mail avec le fichier de l'association concernée.

B - : Vous avez des relances de l'Urssaf pour régulariser un bordereau de cotisation, envoyer nous un mail avant de déposer votre DSN réelle de la période en cours, indiquer "Urgent régularisation bordereau Urssaf "dans l'objet.

C - : Si vous avez une association qui vous a sollicité pour leurs DSN de janvier, février, mars, avril et mai il faut nous envoyer un mail. Nous modifierons le rattachement des bulletins avant tout dépôt sur net-entreprise.

Comment joindre l'assistance?

L'unique adresse est : impact-emploi-association@urssaf.fr

RAPPELS IMPORTANTS

Paiement des cotisations urssaf à partir de Service +

- Cliquer **ICI** pour accéder à la procédure de paiement des cotisations Urssaf.

Création et gestion des fichiers

- **Prendre connaissance**, de la procédure à suivre **impérativement** pour vos dépôts de fichiers, sinon vous ne pourrez, ni gérer vos fichiers annule et remplace, ni recréer des fichiers réels.

ETAPE 1 - Pour un dépôt automatique de vos fichiers, vous devez paramétrer votre connexion à net-entreprise.

- Cliquer **ICI** pour accéder à la procédure de paramétrage de votre connexion à net-entreprise.

ETAPE 2 - Création et gestion de vos fichiers DSN.

- Cliquer **ICI** pour accéder à la nouvelle procédure de gestion de vos fichiers.

ETAPE 3 - Si le PDF ne s'affiche pas (vous avez un écran gris).

- Aller sous c:/program files (x86)/impact emploi v3/aide puis double cliquer sur "Ecrans_DSN Mensuelle.pdf" et "Ecran_Centre de maintenance.pdf".

PRECONISATION : Pour les installations en réseau (plusieurs utilisateurs avec une seule base)

Nous vous conseillons pour :

---> Génération des fichiers : de lancer la génération des fichiers **en vous assurant que personne ne saisit pendant ces traitements.**

- Les "lisez-moi" des versions précédentes sont accessibles en cliquant **ICI**.

ADMINISTRATIF EMPLOYEUR

- Aucune Modification.

ADMINISTRATIF SALARIE

Base Forfaitaire AEP :

Suppression du contrat Base Forfaitaire AEP / CDD / Intermittent qui était proposé à tort.

Prolongation d'un CDD :

- Si le bulletin et la fin de contrat ont été saisis et la DSN réelle non déposée.

ETAPE 1 - Supprimer le bulletin.

ETAPE 2 - Supprimer la fin de contrat qui a été saisie en cliquant sur le bouton avec croix sur fond rouge.

ETAPE 3 - Modifier la date de fin de contrat avec le motif 008, ressaisir le bulletin.

- Si le bulletin et la fin de contrat ont été saisis et la DSN réelle déposée.

ETAPE 1 - Déverrouiller les bulletins de l'employeur via la gestion des flux, sélectionner le dossier / Dépôt initial (pour une première A/R) ou 'Annule et remplace' (pour une seconde A/R et les suivantes) / onglet Annule et Remplace puis sélectionner l'employeur.

ETAPE 2 - Supprimer le bulletin.

ETAPE 3 - Supprimer la fin de contrat qui a été saisie en cliquant sur le bouton avec une croix sur fond rouge.

ETAPE 4 - Modifier la date de fin de contrat avec le motif 008, ressaisir le bulletin.

- Si le bulletin et la fin de contrat ont été saisis, la DSN réelle déposée et que vous ne pouvez plus faire d'annule et remplace.

ETAPE 1 - Nous contacter à l'adresse de l'assistance.

Modification de la date de fin d'un CDI :

- Le motif 008 Fin de contrat prévisionnel n'est plus accessible pour le CDI, il est réservé au CDD.

- Si le bulletin et la fin de contrat ont été saisis et la DSN réelle non déposée.

ETAPE 1 - Supprimer le bulletin.

ETAPE 2 - Supprimer la fin de contrat qui a été saisie en cliquant sur le bouton rouge.

ETAPE 3 - Saisir la nouvelle fin de contrat.

- Si le bulletin et la fin de contrat ont été saisis et la DSN réelle déposée.

ETAPE 1 - Déverrouiller les bulletins de l'employeur via la gestion des flux, sélectionner le dossier / Dépôt initial (pour une première A/R) ou 'Annule et remplace' (pour une seconde A/R et les suivantes) / onglet Annule et Remplace puis sélectionner l'employeur.

ETAPE 2 - Supprimer le bulletin.

ETAPE 3 - Supprimer la fin de contrat qui a été saisie en cliquant sur le bouton rouge.

ETAPE 4 - Saisir la nouvelle fin de contrat.

- Si le bulletin et la fin de contrat ont été saisis, la DSN réelle déposée et que vous ne pouvez plus faire d'annule et remplace.

ETAPE 1 - Nous contacter à l'adresse de l'assistance.

Fin de contrat :

- A la suppression d'une fin de contrat, la saisie du mot de passe n'est plus obligatoire.

MODULE BULLETIN DE SALAIRE

Cotisation AGS :

- A compter du 1er juillet 2017, la cotisation AGS est ramenée à 0.15%.

Contrat Salaire réel et franchise avec primes de match des sportifs :

- Le calcul de l'assiette des cotisations urssaf pour prendre en compte la part non soumise à cotisation des primes de match a été corrigé.

PARAMETRAGE

- Le SMC de la CCN du sport 2511 est passé à 1407.89 au 01/07/2017.

- La valeur du point de la CCN 2941 Aide à domicile est passée à 5.38 au 01/07/2017.

MODULE EDITIONS / EXTRACTION DE DONNEES

Assistant EDITION :

- Onglet déclarations, correction de la sélection des bordereaux de prévoyance trimestriels ou semestriels.

MODULE DECLARATIONS

DSN :

Assistance DSN :

Quand vous testez vos fichiers à l'aide de l'outil de précontrôle DSN-val ou lors du dépôt de votre fichier DSN FPOC sur le site de Net-entreprises, si vous rencontrez des erreurs que vous ne savez pas corriger, transmettez le fichier DSN FPOC créé à l'adresse de l'assistance **impact-emploi-association@urssaf.fr** en mentionnant en objet "DSN FPOC" (et en précisant vos disponibilités si possible).

DSN :

- Modification des actions possibles au niveau du module "DSN" :

+ **Les diodes** : Permet de savoir pourquoi les diodes sont de couleur 'rouge' ou 'orange', cliquer sur le bouton un état s'affiche qui reprend par employeur et par salarié les bulletins en anomalie ou manquant.

Les diodes 'vertes' indiquent que tout est ok pour l'employeur et qu'un fichier DSN peut être généré pour celui-ci.

Installation de l'outil d'autocontrôle DSN-val :

- Cliquer **ICI** pour accéder à la procédure d'installation de l'outil d'autocontrôle DSN-VAL.

PRECONISATION : Pour les installations en réseau (plusieurs utilisateurs avec une seule base)

Nous vous conseillons de lancer l'édition des bulletins non saisis pour le trimestre à extraire avant de lancer vos extractions.

Nous vous conseillons de lancer la génération des fichiers en vous assurant que personne ne saisit pendant ces traitements.